

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Patrick Saudan, Serge Hiltbold, Bénédicte Montant, Jacques Béné, Jean Romain, Pierre Weiss, Beatriz de Candolle, Simone de Montmollin, Murat Julian Alder, Ivan Slatkine, Michel Ducret, Daniel Zaugg, Gabriel Barrillier, Frédéric Hohl, Pierre Ronget, Nathalie Fontanet, Renaud Gautier, Cyril Aellen, Jean-Marc Guinchard, Christina Meissner, Anne Marie von Arx-Vernon, Bertrand Buchs, François Lance, Jean-François Girardet, Jean-Marie Voumard, Sandra Golay, Daniel Sormanni, Thierry Cerutti, Pascal Spuhler, Stéphane Florey, Michel Baud, Ronald Zacharias, Jean Sanchez, Jean-Luc Forni, Bernhard Riedweg, Marie-Thérèse Engelberts, Raymond Wicky*

*Date de dépôt : 27 juin 2014*

## **Proposition de motion**

### **Développons le partenariat public-privé en faveur des bâtiments des hautes écoles genevoises**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'importance des hautes écoles genevoises pour une formation de qualité tant pour la population résidente que pour celle désirant y étudier ;
- le renom national et international en termes d'excellence de ces hautes écoles ;
- l'apport fondamental à court, moyen et long terme de ces hautes écoles au maintien d'une économie genevoise prospère ;
- le vieillissement et l'éparpillement des bâtiments de l'université et des HES existants ;
- le manque de bâtiments d'habitation pour des logements étudiants et enseignants,

invite le Conseil d'Etat

- à développer le partenariat public-privé pour permettre aux entreprises d'aider ces hautes écoles à financer des bâtiments destinés à l'enseignement ou au logement pour les étudiants et le personnel enseignant ;
- à créer un fonds, alimenté par des contributions volontaires d'entreprises, destiné à permettre à ces mêmes écoles d'effectuer les mises de fonds nécessaires à l'obtention des crédits bancaires pour la construction de ces bâtiments ;
- à étudier l'opportunité d'un relèvement du plafond de la déductibilité de ce type de dons pour les entreprises.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Genève, c'est une université qui fait partie du un pour cent des meilleures universités du monde, où 16 500 étudiants reçoivent un enseignement de qualité ; c'est aussi des HES (insérées dans la HES-SO) qui permettent à près de 5 000 étudiants d'obtenir également une formation certifiée de qualité ; c'est encore l'IUHEID, avec sa renommée mondiale dans l'enseignement des relations internationales. Au niveau du « software », le paysage des hautes écoles à Genève est particulièrement brillant.

Genève, c'est aussi des entreprises très performantes dans des domaines à haute valeur ajoutée, tels que l'horlogerie de luxe, la chimie fine, la parfumerie, le trading et le secteur bancaire, sans oublier les entreprises de biotechnologie.

Genève, enfin, c'est un Etat cantonal qui gère un territoire exigu mais connu mondialement, avec un budget annuel de 9 milliards de francs pour 470 000 résidents.

A première vue, Genève semble comblé d'atouts. Mais la prospérité genevoise repose avant tout sur une économie très dépendante de la conjoncture internationale et de l'apport d'une main-d'œuvre très qualifiée.

Cette économie a donc besoin de hautes écoles performantes, capables aussi bien d'attirer des talents de l'étranger que de former des talents locaux. Seulement voilà : il existe l'envers du décor. Les hautes écoles sont éparpillées en de nombreux bâtiments, environ 80 si l'on additionne ceux de l'université et de la HES-SO Genève, dont certains sont vieillissants ou n'offrent pas la place nécessaire pour maintenir une recherche et un enseignement de qualité. L'Etat genevois est plombé par une dette colossale qui approche les 13 milliards et qui n'a plus de marge de manœuvre pour financer les investissements nécessaires afin d'avoir un « hardware » à la hauteur du « software » de nos hautes écoles. Et n'oublions pas le logement des étudiants, une problématique difficile tant la pénurie d'appartements est criante (il manque environ 300 lieux d'habitation pour eux chaque année à Genève). C'est même un des principaux obstacles à la venue à Genève d'étudiants en provenance des autres cantons suisses ou de l'étranger.

Autre ombre au tableau, ce sont ces entreprises genevoises qui peinent à recruter les spécialistes dont elles ont besoin et qui risquent, au vu des conséquences fâcheuses de la votation du 9 février 2014, d'avoir de plus en

plus de difficultés à recruter à l'étranger ces spécialistes. Ces entreprises collaborent déjà beaucoup avec l'université et les hautes écoles dans de multiples programmes de recherche.

Certaines de ces entreprises verront, dans un proche avenir, le taux d'imposition sur leur bénéfice, fixé à 24,2% actuellement, diminuer dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises, visant à ce que la Suisse se conforme aux contraintes que nous impose l'Union européenne. Celles qui bénéficieront de cette manne fiscale pourraient volontairement en reverser une petite partie, par exemple par le biais d'un fonds de soutien à nos hautes écoles. Ce fonds affecté pourrait être mis à disposition par l'université et les HES pour obtenir les prêts bancaires nécessaires au financement de bâtiments destinés à l'enseignement et au logement de leurs chercheurs, enseignants et étudiants. En revanche, le financement direct de postes professoraux (le software donc), comme à la faculté d'économie de l'université de Zurich (UBS) ou à l'EPFL (Nestlé), est plus délicat vu le risque potentiel d'entraves à la liberté académique.

L'Etat genevois ne peut pas tout. Il pourra de moins en moins dans les années qui viennent, au vu de son endettement majeur et des investissements déjà programmés dans des infrastructures fondamentales pour notre région telles que l'amélioration de l'offre ferroviaire et le développement des transports publics. L'aide du privé sera donc nécessaire.

A l'instar de ce qu'a fait Rolex à l'EPFL avec le Rolex Learning Center, une aide des entreprises pour offrir à nos hautes écoles des bâtiments de qualité permettra à celles-ci de fournir dans l'avenir le capital humain nécessaire au bon fonctionnement de l'économie genevoise et suisse. La prospérité de celle-ci est d'ailleurs la condition sine qua non pour que le canton de Genève ait les ressources fiscales lui permettant de continuer à délivrer des prestations de qualité pour les Genevoises et Genevois.

Nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de faire bon accueil à cette proposition de motion.